

LIENS

Nouvelle Série

Issn 0850 - 4806

Juillet 2020

N°29- Volume 1



Revue Francophone Internationale

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Sénégal

Liens

Nouvelle Série

Issn 0850 - 4806
Juillet 2020
N°29 - Volume 1



Revue de la Faculté
Des Sciences et Technologies
de l'Education et de la
Formation

Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Sénégal

Liens

Nouvelle Série

ISSN 0850 – 4806
Juillet 2020
N°29 - Volume 1

Revue Francophone Internationale
Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la
Formation (FASTEF)
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)
Sénégal

B.P. 5036 Dakar – Fann / Sénégal
revue.liens@ucad.edu.sn

Directeur de Publication

Ousseynou THIAM

Directeurs Adjoints

Assane TOURE, Ndèye Astou GUEYE

Comité de Patronage

Ibrahima THIOUB, Professeur, Recteur de l'UCAD

Ibrahima DIOP, Professeur, ancien Doyen de la FASTEF

Amadou Moctar MBOW, ancien Directeur Général de l'UNESCO

Amadou Lamine NDIAYE, Professeur, ancien Recteur

Iba Der THIAM, Professeur, ancien Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, ancien Ministre de l'Education Nationale

Comité Scientifique

Mamadi BIAYE, Professeur (UCAD, Sénégal) - Linda ALLAL, Professeur (Genève, Suisse) - Jean Emile CHARLIER, Professeur (Université Catholique de Louvain) - Jean Pierre CUQ, Professeur (Université de Nice Sophia Antipolis) - Fatima DAVIN CHNANE, Professeur (Aix-Marseille Université, France) - Souleymane Bachir DIAGNE, Professeur (UCAD, Sénégal), (Université de Montpellier, France) - Christian Sinna DIATTA, Professeur (UCAD, Sénégal) - Jean DONNAY, Professeur (FUNDP Namur, Belgique) - Kanvaly FADIGA, Professeur (FASTEF-UCAD, Côte d'Ivoire) - André GIORDAN, Professeur (Univ. de Genève, Suisse) - Mamadou KANDJI, Professeur (UCAD, Sénégal) - Jean-Marie DE KETELE, Professeur (FASTEF-UCAD, UCL, Belgique) - Marie-Françoise LEGENDRE, Professeur (Université de LAVAL, Québec) - Jean-Louis MARTINAND, Professeur (FASTEF-UCAD, CACHAN, France) - Mohamed MILED, Professeur (Université de Carthage, Tunisie) - Abdou Karim NDOYE, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Hamidou Nacuzon SALL, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Harouna SY, Professeur (FASTEF-UCAD) - Harisoa Tiana RABIZAMAHOLY, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Carla SCHELLE, Professeur (Université de Mayence, Allemagne) - Jean-Marie VANDER MAREN, Professeur (FSE, Université de Montréal, Québec) - José Luis WOLFS, Professeur (UCL, Belgique) - Eva L. WYSS, Professeur (Université de Coblence, Landau, Allemagne).

Comité de Lecture

Sénégal : Moustapha SOKHNA, (FASTEF-UCAD) - Oumar BARRY (FLSH-UCAD) – Sophie BASSAMA (FASTEF-UCAD) - Madior DIOUF (FLSH-UCAD) - Ousmane Sow FALL (FASTEF-UCAD) - Fatou DIOUF KANDJI (FASTEF-UCAD) - Boubacar KEÏTA (FST-UCAD) – Aboubacry Moussa LAM (FLSH-UCAD) - Mohamed LO (FASTEF-UCAD) - Aymerou MBAYE (FASTEF-UCAD) - Lat Soukabé MBOW (FLSH-UCAD) - Issa NDIAYE (FASTEF-UCAD)) – Papa Mamour DIOP (FASTEF-UCAD) - Boubacar NIANE (FASTEF-UCAD) - Mamadou SARR (FASTEF-UCAD) - Abou SYLLA (IFAN-UCAD) - Serigne SYLLA (FASTEF-UCAD) - Ibrahima WADE (ESP-UCAD).

Afrique : Urbain AMOA (Côte d’Ivoire) - Ahmed CHABCHOUB (Tunisie) Boureima GUINDO (Gabon) - Yvon-Pierre NDONGO IBARA (République du Congo) - Klohinwelle KONE (Côte d’Ivoire.) – Galedi NZEY (Gabon) - T. Jean Baptiste SOME (Burkina Faso).

Amérique : Guy PELLETIER (Canada)

Europe : Christel ADICK (Allemagne) – Mélanie DAVID (Allemagne) - Christian DEPOVER (Belgique) - Jacqueline BECKERS (Belgique) - Marcel CRAHAY (Belgique) - Cécile DEBUGER (Belgique) - Marianne FRENAY (Belgique) - Georges HENRY (Belgique) - Léopold PAQUAY (Belgique) - Marc ROMAINVILLE (Belgique) - Bernadette WILMET (Belgique) - Marguerite ALTET (France) - Pierre CLEMENT (France) - Danielle CROSS (France) - José FELICE (France) - Claudine TAHIRI (France)

Comité de Rédaction

Ousseynou THIAM (FASTEF-UCAD) - Assane TOURE (FASTEF-UCAD) - Ndéye Astou GUEYE (FASTEF-UCAD) - Harisoa T. RABIAZAMAHOLY (FASTEF-UCAD) - Souleymane DIALLO (INSEPS-UCAD) - Bamba D. DIENG (FASTEF-UCAD) - Mamadou DRAME (FASTEF-UCAD) - Manétou NDIAYE (FASTEF-UCAD) - Amadou SOW (FASTEF-UCAD) – Emanuel Dit Magou FAYE (FASTEF-UCAD).

Assistant Informatique

Mamadou Lamine KEBE

Assistante Administrative

Ndèye Fatou NDIAYE SY

SOMMAIRE

EDITORIAL	8
Harouna Sy	14
VIOLENCE A L'ECOLE : LE PIEGE DU NORMATIF	14
Ousséni Sore.....	32
POUR UNE APPROCHE CONTEXTUALISEE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN CONTEXTE PLURILINGUE BURKINABE	32
Babacar Niane	48
LE WAÑÑ DANS L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE AU SENEGAL	48
Boukaré Nacoulma	60
LES NOMS DE GUERRE DES CHEFS TRADITIONNELS MOOSE OU ZABUYA : ELEMENTS LINGUISTIQUES USUELS ENSEIGNES DANS LES ECOLES PRIMAIRES BILINGUES MOORE/FRANÇAIS AU BURKINA FASO	60
Koukoua Etienne N'gatta	72
L'INTERROGATION EN ABOURE	72
Oumar Dia	90
COMMENT REUSSIR L'INTRODUCTION DES LANGUES NATIONALES A L'ECOLE FRANÇAISE ?	90
Dionnodji Tchaine	100
ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE EN/DES LANGUES MATERNELLES TCHADIENNES. POURQUOI ET COMMENT REPENSER LA FORMATION DES MAITRES ?	100
Ousseynou Thiam.....	116
FRANCISATION, FRANCONISATION : LA LANGUE FRANÇAISE EN AFRIQUE	116
Justin Masandi Kisuku Lez	134
PROBLEMATISER LES PRATIQUES EVALUATIVES POUR UNE EVALUATION-SOUTIEN D'APPRENTISSAGE	134

<i>Pierre Baligue Diouf</i>	154
ANALYSE DIDACTIQUE D'OUTILS D'EVALUATION SOMMATIVE EN SVT A LA LUMIERE DE L'APC : CAS D'EPREUVES ADMINISTREES DANS LES INSPECTIONS D'ACADEMIE DE DAKAR ET SAINT-LOUIS	154
Ibn Habib Bawa.....	176
LA PROCRASTINATION SCOLAIRE, FACTEUR DE MAUVAISES PERFORMANCES DES ELEVES DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE ?	176
Ousmane Bâ, Souleymane Diallo, Amadou Anna Seye	190
L'IMPACT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT AU SENEGAL	190
Mouhamed Abdallah Ly.....	204
Y'EN A MARRE : LES OPTIONS LANGAGIERES D'UN MOUVEMENT CONTESTATAIRE	204
Bernard Kaboré, Issaka Sawadogo.....	220
DIRE LA DOULEUR EN SITUATION D'EXTREME VIOLENCE : CAS DE LA PRESSE ECRITE FACE AUX ATTENTATS TERRORISTES DU RESTAURANT CAPPUCINO AU BURKINA FASO	220
Anatole Bére.....	232
DITS ET NON-DITS : ANALYSES LEXICOLOGIQUES ET SYNTAXIQUES DE SLOGANS POLITIQUES EN PERIODE DE CAMPAGNE ELECTORALE EN COTE D'IVOIRE	232
Assah N'Détibaye.....	250
LA REALITE DE LA CORRUPTION DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE TCHADIENNE	250
Kouadio Adolphe N'goran	268
LES COMMUNAUTES LIBANAISES EN CÔTE D'IVOIRE : EXEMPLE DES CHIITES (1921-2009)	268

Kouakou Kouamé.....	284
ETUDE EXPLORATOIRE DU PROCESSUS D'OCTROI ET DE REMBOURSEMENT DE CREDIT DANS LES ETABLISSEMENTS DE MICROCREDIT	284
Abdou Khadre Fall, Mamadou Tandiag Diaw, Abdou Rakhmane Fall, Babacar Mbengue.....	302
L'ELEVAGE DES PORCS DANS LA COMMUNE DE BAMBEY AU SENEGAL : CARACTERISTIQUES ET CONTRIBUTION DANS LES REVENUS DES MENAGES URBAINS.	302
René Ndimagh Diouf, Cheikh Faye	322
CARACTERISTIQUES DE L'ECOULEMENT ET DES EVENEMENTS EXTREMES (CRUES ET INONDATIONS) DANS LE BASSIN DU BAFING EN AMONT DE MANANTALI	322
Maguèye Ndiaye, Abdoul Ahad Lô	346
CHEIKH AHMAD BAMBA MBACKE UN MYSTIQUE MULTIDIMENSIONNEL.....	346
Mouhamed Moustapha Dièye, Alassane Sow	364
EGLISES EVANGELIQUES A DAKAR : MODES D'IMPLANTATION, MARCHANDISATION DE LA FOI ET PROSELYTISME	364
Secka Gueye	382
LE COUPLE MIXTE, ENTRE SYMPATHIE ET TENSION..	382

EDITORIAL

Contrairement à beaucoup de secteurs fortement indisposés par la COVID 19, la recherche scientifique en Afrique et ailleurs semble bénéficier des ressources nécessaires pour préserver son dynamisme. Pour preuve, *Liens Nouvelle Série*, revue éditée par la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (F.A.S.T.E.F.) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (U.C.A.D.) a reçu pour ce numéro 29 de juillet 2020 cinquante-cinq projets d'article. Les quarante-trois articles acceptés à l'issue d'un processus d'instruction et de révision rigoureux traitent de thématiques variées. Les cadres de recherches sont divers et confirment, s'il en est besoin encore la vocation internationale de la revue. Ce volume 1 rassemble 24 articles relatifs aux sciences de l'éducation (violence scolaire, contextualisation de l'enseignement en Afrique, formation des enseignants, évaluation des apprentissages, éducation physique et sportive) et aux disciplines fondamentales (économie, environnement, religion, littérature).

L'article qui ouvre ce volume est consacré à la violence en milieu scolaire, un phénomène complexe. Au-delà du constat de ses manifestations dans les établissements scolaires du Sénégal, Harouna Sy questionne la subjectivité du discours et l'objectivation de la recherche sur la violence scolaire. L'auteur définit la violence scolaire en discutant les conceptions punitive, répressive mais aussi pédagogique et trouve qu'il est important que la recherche n'occulte pas le contexte dans lequel elle est observée.

Sept contributions sont consacrées à la problématique de la contextualisation et de l'africanisation de l'enseignement. Ousséni Sore aborde la contextualisation de l'enseignement/apprentissage du français au Burkina Faso. Le chercheur montre la légitimité d'une approche nouvelle de l'enseignement de la langue française au regard de la complexité linguistique et socioculturelle du pays. Babacar Niane invite à réfléchir sur l'approche pédagogique du *waññ* appelé aussi *boole* ou mémorisation du Coran. Il explique cette science pédagogique, créée par des *kaany* (ceux qui ont mémorisé le Saint Coran) wolofs, au Sénégal, et met en exergue des méthodes d'enseignement intéressantes. A son tour, Boukaré Nacoulma étudie l'exploitation des noms de guerre des chefs traditionnels moose à travers l'éducation à la citoyenneté dans les écoles bilingues mooré/français. Au Burkina Faso, les programmes

d'enseignement participent à la valorisation de la culture mooaga. L'article débouche sur des propositions didactiques visant à promouvoir la citoyenneté. Quant à Koukoua Etienne N'gatta, son article porte sur l'interrogation en abouré, une langue kwa, parlée au sud-est de la Côte d'Ivoire. Ce travail d'intérêt linguistique et didactique actualise les recherches sur l'enseignement des langues africaines et la nécessité d'impliquer les chercheurs des sciences du langage. La réflexion proposée par Oumar Dia sur les expériences menées dans le système éducatif sénégalais démontre les étapes de l'introduction des langues nationales à l'école française. Mais, pour Dionnodji Tchaïne, la réussite de l'enseignement/apprentissage en/des langues maternelles est un défi majeur pour le système éducatif tchadien. La place des artefacts pédagogiques dans l'apprentissage et la qualité de la formation des enseignants méritent une attention particulière. Enfin Ousseynou Thiam aborde deux concepts : la francisation et la franconisation africaines. Sa contribution retient que l'offre linguistique et culturelle de l'enseignement de la langue française a beaucoup évolué et les bénéficiaires aussi. Le chercheur trouve que le rôle de l'institution scolaire, les nouveaux artefacts d'apprentissage de la langue, les défis de l'équité et de la qualité rendent compte de la complexité des contextes et de l'intégration effective de la langue française dans le patrimoine éducatif, linguistique et culturel des pays.

Un article explore la question de la formation. Justin Masandi Kisuku Lez présente une recherche sur la formation des enseignants du secondaire de Kinshasa, de la République Démocratique du Congo en interrogeant leurs pratiques d'évaluation formative. La recherche met en relief la mise en œuvre de stratégies lacunaires et l'insuffisance à soutenir les apprentissages des élèves. L'auteur trouve des contingences contextuelles qui rendent peu efficace cette pratique que la formation doit s'évertuer à prendre en charge.

Deux articles portent sur la question de l'évaluation. En examinant l'évaluation des apprentissages et les performances scolaires au Sénégal dans la discipline des sciences de la vie et de la terre (SVT), Pierre Baligue Diouf démontre la non-congruence des pratiques évaluatives avec le programme qui prône l'approche par les compétences (APC) dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire au Sénégal. Dans la même veine, Ibn Habib Bawa propose une contribution à la compréhension des performances scolaires des élèves

du second cycle du secondaire au Togo en s'intéressant à la procrastination scolaire. Les résultats portent sur les qualités psychométriques, la performance et le genre, croisés aux disciplines de Français et de mathématiques.

L'éducation physique et sportive (EPS) est questionnée par Ousmane Bâ, Souleymane Diallo et Amadou Anna Sèye. Ces auteurs interrogent précisément l'impact de la pratique de l'EPS sur le développement de l'enfant au Sénégal. Leur objectif consiste à vérifier si le développement de l'enfant se bonifie de l'apprentissage de l'EPS. Leurs résultats sont éclairants quant à la plus-value de l'EPS dans la construction cognitive, physiologique et sociale de l'élève.

Trois articles abordent des problématiques (socio)linguistiques émergentes. D'abord, Mouhamed Abdallah Ly répond à la question : comment la prouesse discursive des jeunes de « Y'en marre » a-t-elle pu se jouer de la surveillance du pouvoir, de la méfiance des élites ? Inscrite dans le domaine des sciences du langage, la recherche propose une réflexion sur la « vocalisation du désespoir des jeunes » et les ressources linguistiques de la contestation. Ensuite, Bernard Kaboré et Issak Sawadogo traitent la question de la caractérisation du discours de la presse écrite locale face à la souffrance et à la mort causées par les attentats terroristes. La stratégie discursive déployée par la presse écrite au Burkina Faso pour relater les faits de manière à susciter l'émotion auprès de l'opinion publique suite aux attaques du 15 janvier 2016 lui sert de matière pour analyser le discours des journalistes où l'émotion tient une grande place. Enfin, Anatole Bère tente de cerner les stratégies discursives des politiques lors des élections municipales du 13 octobre 2018 en Côte d'Ivoire précédées d'une période de campagne électorale marquée par l'usage de slogans à travers des affiches fréquentes. L'auteur les analyse et arrive à la conclusion que la plupart des slogans des candidats sont construits suivant une logique d'enrôlement d'une jeunesse qui représente une frange importante de la population électorale. La structure des slogans est y est étudiée pour comprendre les stratégies discursives qui les sous-tendent.

Cinq articles traitent de l'économie et de l'environnement. Assah N'Détibaye oriente sa recherche sur l'Administration publique tchadienne en y examinant la place de la corruption. La contribution explique que la crise de compétences et la crise financière actuelle font prospérer la corruption. Le cadre méthodologique est empirique et les résultats montrent que ce fléau fait écueil au développement

économique du pays et à l'efficacité gouvernementale. En revanche, Kouadio Adolphe N'goran explore l'expansion socio-économique et l'enracinement d'une communauté confessionnelle en Côte d'Ivoire. Son travail de recherche porte principalement sur les chiites libanais (1921-2009) et démontre que la construction et la préservation de leur harmonie et les racines de leur communauté se font à travers l'éducation. Cependant la proximité de cette communauté avec le Hezbollah est une entrave à leurs actions socioéconomiques. Kouakou Kouamé montre les implications sociolinguistiques dans l'analyse du risque de non-remboursement. Il se fonde son analyse sur la conjugaison des sciences du langage et celles de l'économie, la configuration, les profils sociolinguistiques (marché et emprunteur) et du recours à un interprète pour justifier sa thèse. A leur tour, Abdou Khadre Fall, Mamadou Tandiang Diaw, Abdou Rakhmane Fall et Babacar Mbengue mènent une recherche sur l'élevage des porcs au niveau de la commune de Bambey au Sénégal. Avec des données quantitatives, les résultats mettent en relief les caractéristiques socioéconomiques des éleveurs, la conduite technique, l'évaluation leurs performances économiques leur genre, leur âge moyen, les catégories socioprofessionnelles qui s'y intéressent, les modes de conduite, l'effectif total des porcs... Par ailleurs, réfléchissant sur l'environnement avec une approche géographique, René Ndimag Diouf et Cheikh Faye articulent les événements extrêmes, la variabilité climatique, le faible niveau de maîtrise des eaux et des mauvaises conditions de remplissage des réservoirs et les économies nationales des pays du sahel. Cet article analyse les caractéristiques de l'écoulement du bassin du Bafing en amont de Manantali et leurs implications sur les inondations dans les espaces environnants et la rentabilité de l'économie.

Deux articles sont consacrés à des sujets d'orientation religieuse. Celui de Maguèye Ndiaye et d'Abdoul Ahad Lô invite à la rencontre de Cheikh Ahmad Bamba Mbacké qui fut un soufi modéré, un ascète, rompu à la dévotion, attaché à la sunna du prophète. La création d'un ordre religieux confrérique appelé la Muridiyya, la quête de l'agrément divin, la pratique du soufisme rigoureux, conforme au Coran et à la sunna, la production intellectuelle, religieuse, en prose et en poésie, dans des domaines aussi variés sont étudiés pour mieux faire connaître Khadimu-r Rasul, le serviteur du prophète. Dans le même sillage, Mouhamed Moustapha Dièye et Alassane Sow partagent les résultats de leur recherche sur les stratégies d'implantation, des églises

évangéliques à Dakar. L'adaptation locale et le cosmopolitisme sont des composantes de leurs stratégies. La promesse de "Born Again", les activités d'aide, de prières et des séances de guérison facilitent la promotion de ces églises pentecôtistes. L'étude révèle que les églises tentent de contourner les contraintes liées aux codes d'attribution des lieux de culte, en misant sur la location et l'achat.

Enfin, Secka Gueye interroge les malentendus des rapports entre le Nord et le Sud, à partir d'une approche littéraire de *Mirages de Paris* et *Un Chant écarlate*. L'étude présente le couple mixte, met en relief l'élan de sympathie, dresse des portraits croisés avant d'exposer les tendances caricaturales qui traduisent des relations d'opposition dans un espace de rencontre de deux cultures qui appellent à l'intercompréhension, à l'interculturel.

En somme, ce premier volume traduit la vitalité de la recherche dans beaucoup de pays en Afrique et mutualise des cadres de référence méthodologiques essentiellement empiriques et producteurs de résultats probants. Il est complété par un second volume contenant des contributions aussi diverses que significatives sur les sciences de l'éducation et sur les disciplines fondamentales.

Ousseynou Thiam

Kouadio Adolphe N'goran

LES COMMUNAUTÉS LIBANAISES EN CÔTE D'IVOIRE : EXEMPLE DES CHIITES (1921-2009)

Résumé

Installée dans ce pays depuis la période coloniale, la communauté chiite a développé des groupes familiaux économiques et formé une communauté religieuse. Son importance dans les secteurs économiques, éducatifs et religieux est perceptible dans les grandes villes de la zone forestière de la Côte d'Ivoire. Les intérêts économiques libanais en Côte d'Ivoire sont dans leur grande majorité détenus par les membres de la communauté chiite. Ils ont construit et préservé leur harmonie et les racines de leur communauté au travers l'éducation. Toutefois, leur proximité avec le Hezbollah met en mal leur audience et crédibilité et freine l'élan de leurs actions dans la reconstruction du Liban en faveur de leurs familles.

Mots-clés : Chiites, Côte d'Ivoire, économie, éducation, Libanais.

Abstracts

Settled in the country since colonial time, the shi'ite community has developed familial economic groups and set up a religious community. His importance in the economic, educational and religious fields can be seen in big cities of the Ivorian forest area. The Lebanese economic interests in Côte d'Ivoire are mainly held by the members of the chiite community. They have built and kept their harmony and the roots of their community through education. However, their closeness with Hezbollah impacts negatively their audience and credibility and slow the impetus of the shi'ite in their actions of building Lebanon for their families.

Keywords: Côte d'Ivoire, economy, education, Lebanese, shi'ite.

Introduction

Pays du Moyen Orient, le Liban est un État confessionnel qui compte 17 communautés confessionnelles. Au plan national, la représentation politique se fait par le biais de l'appartenance confessionnelle et la répartition des sièges parlementaires est théoriquement calculée au prorata de chaque confession. C'est la constitution de 1943 qui a défini les postes

étatiques pouvant être occupés par chaque confession, tout en confirmant une prédominance chrétienne découlant d'une petite majorité démographique repérée lors du recensement de 1932 (Davie, 2008, p.4) Au niveau de l'individu, la religion est le facteur déterminant, régissant l'état-civil, le statut personnel et les droits de succession du citoyen. Il appartient à la communauté de son père.

En Côte d'Ivoire, les Libanais sont présents depuis la colonisation française et cette communauté est composée de chrétiens et surtout de musulmans dont les chiïtes¹. Les chiïtes en Côte d'Ivoire représentent plus de 90% de la diaspora libanaise. Ils ont développé d'importantes sociétés (Bierwirth, 1999, p.77). Ce dynamisme démographique et économique laisse entrevoir de nombreuses questions. L'intérêt de cette étude est de comprendre la constitution de l'expansion économique et sociale des chiïtes libanais en Côte d'Ivoire.

L'objectif de cette contribution est de mettre en valeur les mécanismes de l'importance socio-économique de la communauté chiïte libanaise en Côte d'Ivoire. Alors comment les chiïtes libanais se sont-ils pris pour asseoir une position économique et sociale importante dans ce pays? L'étude part de 1921, date de l'installation d'un premier chiïte en Côte d'Ivoire, à 2009 qui correspond à l'inauguration du complexe islamique culturel *Al Zahraa* à Abidjan. La démarche se fonde sur l'analyse et la confrontation des sources d'archives coloniales et orales ainsi que sur des études scientifiques et des articles de presse et de revue. Trois centres d'intérêt constituent la trame de cette réflexion. D'abord, elle analyse l'établissement des chiïtes libanais. Et ensuite, elle étudie les conséquences socio-économiques en Côte d'Ivoire.

1. L'implantation de la communauté chiïte en Côte d'Ivoire

La présence des chiïtes libanais s'inscrit dans le contexte de l'immigration libanaise en Afrique Occidentale. Les chiïtes libanais éprouvaient des difficultés d'épanouissement dans leurs régions d'origine. Cette partie

¹Le chiïsme par définition est la doctrine des musulmans qui estiment que la succession d'Abu Bakr au califat n'était pas légale et que ce droit devait revenir aux descendants d'Ali. Il se caractérise par le rôle important qu'il assigne aux imams ainsi que par une conception mystique et allégorique du coran.

s'intéresse à l'installation des pionniers chiites et à leurs organisations sociales.

1.1. L'installation et évolution de la communauté chiite

L'établissement des premières familles chiites libanaises en Côte d'Ivoire commence en 1921. Ces dernières sont issues de la colonie des émigrés levantins installés au Sénégal. En effet, c'est entre les deux guerres mondiales que l'on note une progression des chiites en AOF. Ces émigrés eurent pour premier foyer de peuplement Dakar, précisément, dans les quartiers comme Rue Vincens et Rue Sandiniery, Avenue Gambetta et Rue Victor Hugo (Arsan, 2014, p.68-69). En Côte d'Ivoire, le pionnier des chiites libanais en Côte d'Ivoire est Abdulatif Fakhry. Originaire de Zrariah, village du Sud-Liban, il arrive à Grand-Bassam, en 1921, en vue d'étendre le commerce de son père Mahmoud Fakhry, établi à Dakar. Il est l'hôte de Georges Salomon, un résident libanais de Grand-Bassam. Abdulatif fait la précollecte et la collecte des produits tropicaux, notamment le cola qu'il expédie à son père, négociant de ce produit. Celui-ci fait venir son épouse Amneh Khalil en 1926 (Arsan, 2014, 69).

Face à la croissance de ses activités et sa volonté de conquérir l'intérieur du pays, il fit venir des compatriotes chiites comme Zorkot, Kojok et Taleb à la fin des années 1920². Au début des années 1930, en dépit du contexte de crise économique, la Côte d'Ivoire semblait être pour les Libanais une terre d'opportunité. L'on assiste, par conséquent, au renforcement de la communauté chiite avec une nouvelle vague de migrants. Il s'agit entre autres des Ezzedine, Borro, Khalil, Smaïche, Omaïs ainsi que bien d'autres membres de sa communauté. À cet effet, de nombreuses familles libanaises et en particulier chiites établies au Sénégal rejoignirent les centres urbains commerciaux forestiers, notamment Daloa, Agboville, Gagnoa, Sassandra. Entre 1930 et 1945, les chiites représentèrent 70% de la communauté libanaise en Côte d'Ivoire (Fayad, 1986, p.147). Ces nouveaux venus bénéficiaient de l'entretien de leurs tuteurs que Salma Kojok nommait le *zaim* ou les *zouama* (guide communautaire). Ces *zouama* ont le devoir d'hospitalité, c'est-à-dire offrir le gîte et le couvert aux chiites arrivants (Kojok, 2002, p.225). Toutefois, dans la moitié des années 1930, les actions de ces *zouama* rencontrèrent l'assentiment de la société coloniale française. Cette attitude engendra la mise en place des organisations sociales.

² Entretiens répétitifs avec Fakhry Haniyé née en 1920, à Saïda (Liban) en février 2016.

1.2. La montée de l'hostilité à l'intention des chiïtes libanais de 1935 à 1960

Les immigrants libanais devenaient très importants en Côte d'Ivoire dans la seconde moitié des années 1930. Cette importance est perceptible tant au niveau démographique qu'au niveau économique. En effet, la population libanaise en Côte d'Ivoire était estimée à 254 membres en 1936 sur une population étrangère totale de 550 personnes, soit le quatrième foyer d'accueil de Libanais en Afrique de l'ouest derrière le Sénégal, la Guinée française et le Soudan français qui comptaient respectivement 3 829, 1 367 et 305 personnes (Desbordes, 1938, p. 18). Au niveau économique, les Libanais, particulièrement les chiïtes du fait de leur mode de vie, hérité d'une enfance paysanne dans les villages du Jabal Amil, s'adaptèrent facilement à la vie africaine. Ils se nourrissaient parfois des produits africains et apprenaient parfois les langues locales. La religion musulmane joue en leur faveur. Certains musulmans africains, généralement membres de la communauté sunnite, les considéraient comme des frères en religion, même si des auteurs comme Yao Koffi Léon (2016) n'en font pas cas et que d'autres musulmans traitent des Libanais de mécréants. Ces traitants libanais, par leur approche réussirent à fidéliser leur clientèle africaine. Cela suscite alors le mécontentement de l'administration coloniale. En effet, elle perçoit les Libanais comme une menace des intérêts français. A travers une concurrence déloyale, ils sont accusés de détourner les clients africains (locaux) du commerce colonial. Les Libano-syriens sont-ils soupçonnés de vulgariser et promouvoir la fraude à travers les marchés volants.

Cette campagne contre les Libano-Syriens est menée par la presse conduite par Jean Paillard, le journaliste et président du syndicat corporatif et économique du Sénégal et les chambres de commerce installées en AOF (Afrique Occidentale Française). La presse et les chambres consulaires militaient pour l'élaboration des mesures draconiennes contre ces levantins telles que la suppression pure et simple de leur immigration. Elles préconisaient l'institution de l'achat obligatoire de terrains, de l'investissement dans l'immobilier en édifiant des immeubles, du paiement des impôts et des installations fixes³. Alors que le modus vivendi signé en 1936 prônait un traitement de réciprocité de ressortissants des États du

³ France-Afrique-Noire, La fraude facilitée par la loi, revue mensuelle, octobre 1935, p. 70.

Levant en territoire français et ceux de la France dans ces pays⁴. Face à la mobilisation de la société coloniale contre eux, les Libano-syriens furent obligés de s'aligner sur la position des autorités coloniales qui est de limiter leur migration⁵.

Toutefois, cette hostilité de l'administration coloniale française renforce le fossé entre les différentes communautés libano-syriennes constituées de chrétiens et de musulmans. Les chrétiens, notamment les Maronites jouissent de la politique protectionniste de la France depuis le XIII^{ème} siècle. En effet, en 1250, le roi Saint-Louis élabore une charte pour mener une politique de protection du prince et du patriarche Saint-Maroun (Desbordes, 1938, p. 4). Ainsi les chrétiens ont un traitement spécial par rapport aux musulmans. En 1936, les émeutes nationalistes qui sont déclenchées en Syrie, ont conduit au sabotage des intérêts libano-syriens en AOF, principalement en Côte d'Ivoire. Toutes ces actions hostiles ont poussé les chiites libanais à s'affirmer à travers leur participation aux œuvres caritatives et favoriser une amorce de constitution d'association de chiites à partir de 1935.

1.3. L'engagement humanitaire et politique des chiïtes libanais (1938-1977)

La communauté chiite libanaise en Côte d'Ivoire débute son processus d'organisation en 1935 avec le début des activités de l'Association de bienfaisance Musulmane Amélite en AOF⁶. L'objectif de l'installation de cette association est d'instaurer une minorité solidaire et fraternelle au sein de la communauté libanaise⁷. La cohésion de la communauté chiite se renforce avec la visite du député du Liban-Sud, Rachid Beydoun et du journaliste écrivain chiite Kamel Mroué en Afrique Occidentale, notamment en Côte d'Ivoire, le 18 juillet 1938. Ils rencontraient des ressortissants chiïtes établis à Grand-Bassam et Daloa et leur présentèrent leur projet en faveur du Sud-Liban⁸. Rachid Beydoun a sollicité l'implication des immigrants libanais installés en Afrique dans la réalisation des infrastructures socio-économiques au Liban. Les chiïtes sont parvenus à mobiliser 316 000 francs destinés à la construction d'une école

⁴Journal Officiel de la République française, 25 mai 1935.

⁵ France-Afrique-Noire, revue mensuelle, octobre 1935, p. 59.

⁶ Déjà cité.

⁷ Déjà cité.

⁸ ANCI : IV-4-8/ 5 : Arrivée à Abidjan du Député Rachid Beydoun août 1938.

musulmane au Liban-Sud⁹. En retour, les émigrés libanais bénéficièrent de l'appui de la famille Beydoun pour le suivi et l'exécution de leurs projets. Il s'agit entre autres des transferts de fonds aux parents, le rachat des terres et des maisons (Marbot, 2019, p. 29).

Par ailleurs, durant la seconde Guerre Mondiale, l'administration coloniale française poursuivit sa politique de stigmatisation contre les étrangers établis en AOF, notamment contre les Libanais musulmans. En effet, ces derniers sont de relais du panarabisme du Proche-Orient et moins attachés à la France, contrairement aux chrétiens qui sont des francophiles. Les mouvements nationalistes au Liban étaient dirigés par des musulmans en général et en particulier des chiïtes. Compte tenu de leur attitude peu favorable à la France, leurs activités étaient contrôlées par l'administration coloniale à travers l'arrêté du gouverneur général de l'AOF de 1941, et ce, afin de les empêcher de mener toutes les actions subversives contre la France. De même, leurs envois de fonds à l'étranger étaient surveillés. Les victimes de ces mesures restrictives se comptaient dans les rangs des chiïtes et leurs enfants en subissaient les conséquences.

Pour faire face à cette stigmatisation, les musulmans chiïtes projetèrent la création de l'Association Libano-syrienne Musulmane dès octobre 1942. Cette dernière visait d'abord à resserrer les liens de solidarité entre ses membres, pratiquer et encourager l'entraide et les œuvres de bienfaisance. Elle avait ensuite pour vocation de défendre les intérêts économiques et moraux des musulmans libanais. Enfin, l'association envisageait organiser et faciliter le transfert des fonds aux musulmans démunis du Liban et de la Syrie sur les instructions des autorités coloniales¹⁰. Cependant conformément à la décision du régime de Charles De Gaulle en octobre 1941 qui stipulait qu'aucune association à but religieux ne pouvait se former qu'avec l'agrément des autorités, cette organisation n'a pu voir le jour (Kojok, 2002, p. 269). Malgré la non-autorisation de cette association, les chiïtes parvinrent à témoigner leur solidarité à l'endroit des membres de famille du Liban et de Syrie. Ils levèrent la cotisation d'une valeur de 143 600 Francs qui était destinée au comité local de la Croix-Rouge française présente dans ces pays¹¹.

⁹Déjà cité.

¹⁰ANCI : XVII-4-16 (1729) : Statut de l'Association libano-syrienne musulmane.

¹¹Déjà cité.

Par ailleurs, les chiites libanais contribuèrent au développement de l'éducation au Liban. C'est le cas du projet éducatif de Rachid Beydoun. En effet, en 1948, celui-ci vint à nouveau en Afrique Occidentale pour partager son projet éducatif en faveur des jeunes filles musulmanes, notamment chiites. Ces Libanais adhèrent à cette initiative. Ainsi, à l'instar de leurs compatriotes installés au Sénégal, en Guinée, les chiites libanais en Côte d'Ivoire participèrent à la levée de fonds de la construction du collège Améliyé situé au centre de Beyrouth en mobilisant 5 millions de Francs sur 15 millions dans toute l'AOF¹². Dans la ferveur religieuse et leur appartenance à la Ligue Arabe (créée le 22 mars 1945 au Caire en Egypte par l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Irak, le Liban, la Syrie et la Jordanie), les chiites et leurs compatriotes chrétiens ont pris part à l'émancipation des nationalistes africains.

Ainsi au lendemain de l'indépendance, la ferveur chiite en Côte d'Ivoire se poursuit car les musulmans s'engagent aux côtés des États arabes dans le cadre du conflit israélo-arabe. Cet engagement se traduit entre autres par des levées de fonds aux réfugiés, des conférences autant bien en Côte d'Ivoire que dans les pays de la sous-région¹³. Certains parmi ces leaders d'opinion ont subi des représailles de la part des autorités administratives ivoiriennes à cause de leur point de vue dégradant à l'égard de l'État hébreux. C'est le cas de Ali Bilal, (antiquaire et membre du comité directeur de l'Union libanaise culturelle mondiale) qui a été contraint de quitter le territoire ivoirien en 1973 (N'goran, 2018, p. 359). L'élan des chiites libanais s'intensifiait lors de la guerre civile éclatée en 1975 et le déclenchement de la révolution iranienne en 1979.

2. La place socio-économique des chiites en Côte d'Ivoire (1977-2009)

La communauté chiite libanaise en Côte d'Ivoire connaît une croissance démographique pendant et au lendemain de la guerre civile au Liban. Cette dernière entraîna l'émergence de grands groupes d'entrepreneurs d'origine chiite dans le pays et une forte immigration de leurs ressortissants dont leur prise en charge nécessita la mise en place de patrimoines religieux et éducatifs.

¹²CAOM : 1AFFPOL /2258/4 : Islam : voyage de personnalités musulmanes dans les territoires d'Outre-Mer : La collecte de fonds pour la construction des écoles au Liban Sud.

¹³Entretiens répétitifs en français réalisés avec Ali Bilal, avril 2016, Abidjan-Adjamé Santé.

2.1. Le rayonnement des investissements économiques des chiïtes en Côte d'Ivoire

Les Libanais ont une place de choix dans l'économie ivoirienne. Les Libanais de Côte d'Ivoire doivent cette place en partie au travail fourni par des opérateurs économiques de la communauté chiïte. Contrairement aux ressortissants des puissances occidentales qui bénéficient de l'appui institutionnel et moral, les opérateurs levantins ne disposent pas de l'accompagnement étatique car ils se sont forgés, pendant longtemps, un esprit d'entrepreneur. C'est pourquoi, ils se sont focalisés sur une solidarité de base communautaire, «*familiale, raciale et religieuse*» afin de bâtir et d'accroître leurs activités (Fayad, 1986, p. 259), contrairement aux chrétiens qui constituent une société relativement ouverte. Les propos de Khaled Fakhry (médecin-pédiatre libanais installé en Côte d'Ivoire) soutiennent cette assertion:

Lorsque tout émigré libanais arrive dans un pays inconnu, tous les membres de sa société l'aident à s'installer. Ils l'encadrent de sorte que celui-ci ne soit pas dépaysé. Celui qui envisage de monter un commerce, reçoit de la part de sa communauté, la mobilisation de fonds pour la constitution de son entreprise¹⁴.

Cette solidarité a permis à certains membres de constituer de grands groupes industriels. C'est le cas par exemple du groupe Eurofind fondé en 1972 qui est le résultat de la mobilisation de capitaux de plusieurs membres de la communauté¹⁵. Ce groupe intervient dans de nombreux domaines d'activités telles que la métallurgie, la chimie, l'immobilier, l'industrie plastique, l'agro-industrie. Il a étendu ses activités dans divers pays africains et européens, notamment Mali, Bénin, Togo, Afrique du Sud, Portugal, Français. Il comptait 33 sociétés et 2 500 employés, et réalisa un chiffre d'affaires de 214 millions de dollars, soit 102,3 milliards de F.CFA en Côte d'Ivoire sur 886,3 millions de dollars sur l'ensemble de ses activités (Rozelier, 2014, p. 69-71).

Aussi l'influence économique des chiïtes libanais en Côte d'Ivoire coïncide-t-elle à la fin des années 1970 avec la dégradation de la sécurité,

¹⁴Entretien réalisé en français avec Khaled Fakhry, médecin-pédiatre et fondateur de la polyclinique Aviciennes de Marcory, Abidjan, juin 2015.

¹⁵Entretien réalisé en français avec Leila Beydoun, Epouse Mustapha Khalil, ménagère, à Damour, Merchref Résidence Atef Omaïs, Liban, 05 février 2016.

le sous-équipement du Sud-Liban et la révolution iranienne Khomeyniste en 1979. Pendant la guerre civile qui a déchiré le Liban entre 1975 et 1990, la Côte d'Ivoire a accueilli des milliers de réfugiés libanais, notamment des chiïtes originaires du Sud-Liban, occupé par l'armée israélienne. La guerre civile a entraîné l'immigration massive des jeunes chiïtes du Sud-Liban en Afrique, surtout en Côte d'Ivoire. En vérité, c'est à partir des années 1980 que s'opère l'ascension du dynamisme socioéconomique des immigrés libanais en Côte d'Ivoire. Il est difficile d'affirmer que les chiïtes libanais bénéficiaient de l'appui financier iranien, mais il est à noter que le rayonnement chiïte libanais en Côte d'Ivoire s'opère dans le contexte de la propagation du chiïsme en Afrique Occidentale.

En outre, ils ont bénéficié de l'appui des autorités politiques ivoiriennes. Ainsi leurs relations discrètes avec les personnalités politiques leur donnent des opportunités d'affaires. Certains d'entre eux se sont alors adjugés les marchés publics (N'goran, 2018, p. 361, La Lettre du Continent, avril 2018, p. 1). Pour asseoir leurs entreprises, ces derniers procèdent à l'internationalisation du capital de celles-ci à leurs compatriotes établis dans d'autres pays. C'est le cas de la société ivoirienne de promotion des supermarchés qui a ouvert son capital en 1996 à Adnan Houdrouge, homme d'affaires sénégal-franco-libanais, actionnaire de l'Association Sportive de Monaco et fondateur de la société Mercure International of Monaco (Rozelier 2014, p. 66). La dizaine de grands groupes économiques libanais installés en Côte d'Ivoire est la propriété des opérateurs économiques issus de la communauté chiïte. Ces groupes sont présents dans tous les secteurs d'activités, notamment la distribution, l'agro-industrie, la chimie, l'immobilier, les bâtiments et travaux pratiques, la transformation du café-cacao. La conquête de ces secteurs a permis aux Libanais de bâtir un empire d'investissement au point de détenir plus de 8% du PIB (Cléménçot, 2018, p. 79). La propension de la communauté chiïte se perçoit également au niveau des institutions religieuses et éducatives.

2.2. La poussée des symboles du patrimoine religieux et éducatifs (1977-2009)

Les peuples du Moyen-Orient sont considérés comme une communauté fermée. Les musulmans chiïtes n'échappent pas à ce constat. Cette perception se trouve aussi bien au niveau religieux et éducatif ainsi qu'au niveau des valeurs culturelles et de l'occupation géographique. La communauté chiïte s'est dotée de nombreuses infrastructures. D'abord,

naît en 1977 l'association islamique libanaise qui dispose d'un siège qui fait office d'un centre culturel à Marcory à Abidjan. Cette association a pour objectif de regrouper tous les musulmans libanais en Côte d'Ivoire. Ce bâtiment est également un cadre de cérémonies funéraires¹⁶. Afin de garantir une meilleure éducation et d'inculquer les valeurs à leurs enfants, les chiïtes projetèrent la création d'un institut islamique libanais au début des années 1980 à Treichville. Cette école qui s'ouvre en 1992, comprend 3 cycles: le cycle maternel, primaire et secondaire. Disposant d'un programme pédagogique hybride, notamment celui français, ivoirien et libanais, l'institut ivoiro-libanais est ouvert à tout apprenant quelle que soit son origine¹⁷. En plus de cet institut, un groupe de chiïtes regroupés au sein de l'association Al Ghadir en 1997 dirigée par l'imam Kobeissi, fonde des écoles Al Ghadir en 2003¹⁸ à la faveur de la crise militaro-politique. Ces écoles sont implantées à Abidjan et dans les villes de l'intérieur, notamment Soubré, Gagnoa, Daloa et San Pedro¹⁹. Implantées dans les centres culturels libanais « *Le cercle libanais* », ces écoles de l'intérieur initient les enfants libanais à l'apprentissage de la langue arabe et des activités culturelles du Moyen-Orient (Serhan, 1998, p. 378).

Outre les écoles, les chiïtes ont édifié des complexes culturels et des mosquées en Côte d'Ivoire. Le complexe islamique *Al Zahraa* dont ses travaux ont commencé en 2003, a été bâti sur une superficie de 6 000 m² à Marcory à Abidjan. Il fut inauguré en 2009²⁰. Il comprend un dispensaire, une bibliothèque, une salle de spectacle d'une capacité de 2 500 places et une mosquée et plusieurs salles de réunions²¹. L'Association *Al Ghadir* est un ruisseau et un abreuvoir pour les fils de la communauté chiïte de Côte d'Ivoire, un point de liaison où expatriés et citoyens africains se rencontrent sur les causes culturelles, humaines et religieuses, faisant naître un travail de bienfaisance. En effet, les activités se divisent en deux

¹⁶JORCI 1976, n°1402, int. p. 4165.

¹⁷Décision n°575 MEN DPES. DEPPE portant autorisation d'ouverture du groupe scolaire dénommé « Institut islamique libanais d'enseignement sis à Treichville (Abidjan), JORCI 1992, p. 119.

¹⁸Arrêté n°0009//Men//SAPEP du 25 janvier 2000.

¹⁹Entretien réalisé avec Mamra Haïdara, Secrétaire du Sous-directeur depuis l'ouverture de cette école, le 28 janvier 2016, au lycée à Algadir, Mpouto, Abidjan.

²⁰Bien avant la construction de ces mosquées et centres culturels, c'est à la mission libanaise Sacré Cœur que les Musulmans tiennent souvent leurs rencontres. C'est dans cette mission que l'imam Musa Sadr a été reçu lors de sa visite dans les années 1960. D'ailleurs, depuis la colonisation, les musulmans et chrétiens viennent en harmonie (Haroun Charles, chrétien).

²¹Entretien réalisé avec Fouad Omaïs, mai 2015, Abidjan-Biétry.

principales activités, nationale et religieuse, la fête de la libération du 25 mai, de l'indépendance ainsi que le reste des journées nationales, parallèlement à tout cela et par son existence en Côte d'Ivoire (Mieu, 2009).

S'agissant des activités religieuses, l'association est considérée comme leader dans ce domaine. En effet, durant le Ramadan et l'événement de l'*Achour'a*, Tabaski et la fête de Ramadan (Al-Fitr), ses membres accomplissent des œuvres de charité. Ainsi par exemple à Abidjan, pendant l'*Achour'a*, commémorant la mort de l'imam Hussein, contrairement à leurs coreligionnaires du Liban, de l'Irak, de l'Iran s'adonnent à l'auto flagellation, les musulmans chiites font don de leur sang au centre de transfusions sanguines. Aussi l'association *Al-Ghadir* prend-elle en charge certains cas sociaux dans les domaines de vie comme la santé, l'éducation. Les activités de cette association s'étendent à l'intérieur du pays. Dans sa volonté d'assurer la rencontre des civilisations et de transfert d'expériences, ainsi que celui du message sur l'amour de Dieu pour le service de la communauté chiite en Côte d'Ivoire, l'association a construit des centres *Houssayynite* à Daloa et Soubré et une mosquée *Houssayayni'éht l'Iman Al Mahdi* à San Pedro. Toutes ces actions ont permis aux chiites libanais d'être une communauté musulmane forte et importante.

Toutes ces actions sont un facteur du huis-clos des chiites libanais. Il leur est difficile d'intégrer la société d'accueil. C'est pourquoi l'on observe l'expansion de l'endogamie au sein de la société chiite, à l'instar de tous les peuples orientaux qui sont foncièrement attachés à leurs traditions. D'ailleurs, cette volonté de conservatisme est confirmée par le choix du lieu d'habitation²². En effet, les Libanais chiites occupent des quartiers entiers. Au-delà des facteurs économiques, ce choix obéit à une aspiration à se regrouper afin de faciliter la communication²³. Ainsi par exemple, les Libanais se concentrent à Marcory résidentiel, quartier où sont implantés leurs patrimoines religieux. La forte présence de cette communauté chiite dans ce quartier lui vaut le nom de *Little Beyrouth* (N'goran, 2018, p. 347). Comment les chiites libanais sont-ils perçus à l'extérieur ?

²²Mohamed Salamé, interview réalisée par Pascal Brou Aka « *Parlons franchement* » diffusée sur la télévision nationale ivoirienne première chaîne Radiodiffusion Télévision Ivoirienne, 9 février 2016, à 21h.

²³ Haroun Charles, né en 1943 à Alger, entrepreneur et dirigeant d'association sportive, Abidjan, Zone industrielle de Vridi-Canal, Dreyfus Commodities, entretiens répétitifs, avril 2015.

Le Liban a connu 15 années de crise militaro-politique et le Liban-Sud a payé le lourd tribut de cette guerre. La communauté chiïte s'est appuyée sur les émigrés pour développer une solidarité confessionnelle et familiale au Liban-sud contrôlé de fait par le Hezbollah. La contribution des Libanais d'Afrique de l'ouest, notamment chiïtes, en 1995, s'élève à 5 milliards de dollars, soit 2 500 milliards de francs CFA (Douat, 2004, p. 197). Les chiïtes participent à la construction de cette partie du Liban à travers des activités de bienfaisance communautaire et des projets immobiliers.

Toutefois, du fait de leur proximité avec le Hezbollah, leurs investissements sont sous haute surveillance. À cet effet, il leur est difficile de participer au relèvement économique aux mains des sunnites et chrétiens. Ainsi l'Afrique de l'Ouest est certainement la principale zone d'influence du Hezbollah en dehors du Moyen-Orient, à travers des collectes de fonds, des opérations de recrutement et des affaires illicites. Ce protectionnisme vise à éviter que le Liban soit dans le collimateur des États-Unis (Marmié et al, 2009, p. 27). Depuis 2006, les musulmans chiïtes établis en Afrique de l'Ouest, surtout en Côte d'Ivoire sont soupçonnés par les autorités américaines et l'État israélien d'être une base arrière du Hezbollah. C'est pourquoi la fortune des chiïtes libanais est comme un tabou dont personne n'ose parler en public, au risque de les exposer. C'est l'exemple de l'imam Abdul Menhem Kobeissi qui fut interpellé à sa descente d'avion, à son retour du Liban et expulsé de la Côte d'Ivoire suite aux pressions des États-Unis. Par ailleurs, en Sierra Leone, des chiïtes libanais comme Kassim Tajideen, ayant des activités aux États-Unis ont vu leurs biens gelés et les ressortissants américains ne sont plus autorisés à faire affaires avec eux (Mieu, 2009).

En réaction, les chiïtes libanais en Côte d'Ivoire reconnaissent leur proximité avec le Hezbollah, un mouvement de résistance nationaliste contre Israël qui dépasse les clivages politiques et religieux et soutiennent par contre ne pas disposer de fortunes conséquentes capables de financer les activités de ce mouvement nationaliste (Mieu, 2009).

Conclusion

Dans cette étude, il convient de retenir que les chiites libanais de Côte d'Ivoire ont une place dans les domaines économiques, éducatifs et culturels. Arrivés à la fin de la première Guerre Mondiale, les membres de cette communauté marquent de leur empreinte la Côte d'Ivoire coloniale à partir de la seconde moitié des années 1930. Ils participent aux œuvres sociales entreprises par l'association Améliyé et acquièrent des titres fonciers. Ces derniers apportent leur contribution aux victimes arabes de la guerre israélo-arabe. L'importance de cette communauté s'est avérée pendant la révolution islamique iranienne et la guerre civile libanaise. Au niveau économique, l'on enregistre la poussée de conglomérats d'entreprises qui bénéficient de l'appui de tous ordres. De même, au niveau de l'éducation, la communauté chiite assure l'encadrement et l'enracinement des enfants chiites selon les valeurs islamiques. Par ailleurs, la mise en place de mosquées religieuses a permis de faire la promotion et la pérennisation de l'islam chiite en Côte d'Ivoire. Ainsi les chiites libanais demeurent un groupe social à part entier en Côte d'Ivoire. Cependant le fait que le Hezbollah recrute la plupart de ses adhérents au sein de la communauté chiite, certains opérateurs économiques libanais en Côte d'Ivoire s'astreignent d'affirmer leur appartenance chiite. Par ailleurs, l'omniprésence des patrimoines n'est-elle pas un facteur du huis-clos de cette communauté

Références bibliographiques

Sources orales

Beydoun Leila (74 ans), Epouse Mustapha Khalil, ménagère, entretien réalisé en français à Damour (Liban), Merchref Résidence Atef Omaïs, 05 février 2016.

Bilal Ali (72 ans), né en 1943 au Liban Entretiens répétitifs en français réalisés avec, Abidjan-Adjamé Santé, avril 2016.

Fakhry Haniyé (96 ans), née en 1920 à Zrariah au Liban, entretiens répétitifs à Saïda (Liban) en février 2016.

Fakhry Khaled (68 ans), médecin-pédiatre, à la polyclinique Aviciennes à Marcory, Abidjan, entretien réalisé en français, juin 2015.

Fouad Omaïs (77 ans), né en 1938 à Saïda, diplomate et industriel, entretien réalisé à Abidjan-Biétry, en mai 2015.

Haroun Charles (72 ans), né en 1943 à Alger, entrepreneur et dirigeant d'association sportive, Abidjan, Zone industrielle de Vridi-canal, Dreyfus Commodities, entretiens répétitifs en avril 2015.

Mamra Haïdara (50 ans), Secrétaire du Sous-directeur du lycée à Algadir, Mpouto, Abidjan. depuis son ouverture, entretien réalisé le 28 janvier 2016.

Mohamed Salamé (66 ans), interview réalisée par Pascal Brou Aka « *Parlons franchement* » diffusée sur la télévision nationale ivoirienne première chaine Radiodiffusion Télévision Ivoirienne, 9 février 2016, à 21 h.

Sources des archives et imprimées

JORCI (Journal officiel de la République de Côte d'Ivoire), 1992, Décision n°575 MEN DPES. DEPPE portant autorisation d'ouverture du groupe scolaire dénommé « Institut islamique libanais d'enseignement sis à Treichville (Abidjan), p. 119.

JORCI, 1976, n°1402, int. p. 4165.

CAOM (Centre des Archives d'Outre-Mer d'Aix en Provence): 1AFFPOL /2258/4 : Islam : voyage de personnalités musulmanes dans les territoires d'Outre –Mer : La collecte de fonds pour la construction des écoles au Liban Sud.

ANCI (Archives Nationales de Côte d'Ivoire): IV-4-8/ 5 : Arrivée à Abidjan du Député Rachid Beydoun, août 1938.

ANCI: XVII-4-16 (1729 : Statut de l'Association libano-syrienne musulmane.

Arrêté n°0009//Men//SAPEP du 25 janvier 2000.

France-Afrique-Noire (octobre 1935), La fraude facilité par la loi, revue mensuelle, p. 70.

France-Afrique-Noire, revue mensuelle, (octobre 1935), p. 59.

La Lettre du Continent (avril 2018), Côte d'Ivoire: L'âge d'or des Libanais proches d'Alassane, 1-8.

Bibliographie

Arsan, A. (2014). *Interlopers of empire, the Lebanese Diaspora in Colonial French West Africa*, London, Hurst & Company, 341 p.

Bierwirth, C. (1999). The lebanese communities of Côte d'Ivoire, in *African Affairs*, 79-99.

Cléménçot, J. (juin-juillet 2017). Côte d'Ivoire : insubmersibles Libanais, in *Jeune Afrique*, 78-85.

Davie, M. F. (2008). Internet et les enjeux de la cartographie des religions au Liban, *Entrechocs culturels*, Géographie et cultures, [En ligne], 68 | 2008, mis en ligne le 30 décembre 2012, URL : <http://gc.revues.org/842> ; DOI : 10.4000/gc.842 1-16, Consulté le 30 septembre 2016.

Desbordes, J.G. (1938). *L'immigration libano-syrienne en Afrique occidentale française*, Paris, Renault et Compagnie, Université de Poitiers, thèse de doctorat en Droit, 208 p.

Douat, F. (novembre 2004). Le mythe libanais en Afrique de l'Ouest, *Marchés tropicaux*, 196-198.

Fayad, D. T. (1986). *Les Libanais en Côte d'Ivoire d'hier à aujourd'hui*, thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, en éthno-sociologie, Université de Nice, Beyrouth, Librairie de l'école Dar Al-Kitab Allubnani, 321 p.

Kojok, S. (2002). *Les Libanais en Côte d'Ivoire*, document non publié, Nantes, Université de Nantes, Thèse Unique de Doctorat en Histoire, 520.

Marbot, O. et al. (Mars 2019), Libanais d'Afrique, Enquête : Histoires de familles, in *Jeune Afrique*, 20-31.

Marmié, N. et al. (Octobre 2009), Les Libanais en Afrique, in *Jeune Afrique*, 26-31.

Mieu, B. (2009). *L'imam libanais lâché par les Ivoiriens*, Mis en ligne le 15 juin 2009 à 18h11, <https://www.jeuneafrique.com/202907/societe/les-nouveaux-libanais/>, Consulté le 25 mars 2020, à 10 h 42.

N'Goran, K. A. (2018). *Les Libanais dans l'économie dans les régions forestières de la Côte d'Ivoire, 1925-2002*, Document non publié, Bouaké, Université Alassane Ouattara à Bouaké, thèse unique en histoire, 481 p.

Serhan, N. (1998). *Les Libanais en Côte d'Ivoire : mobilité et fronts pionniers*, Paris, thèse de Doctorat, Paris VII, 432 p.

Rozelier, M. (mars 2014). Les Levantins d'Afrique, une histoire de plus d'un siècle, Les Libanais de Côte d'Ivoire tiennent 40% de l'économie, in *le commerce du Levant*, 54-77.

Liens Nouvelle Série

**Les communautés libanaises en côte d'ivoire :
exemple des chiïtes (1921-2009)**

Yao K. L. (2016). *Les Syro-libanais dans le commerce colonial en Côte d'Ivoire de 1907 à 1960*, document non publié, thèse de doctorat en histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 413 p.

LES AUTEURS

BA Ousmane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

BAWA Ibn Habib, Université de Lomé, Togo.

BERE Anatole, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire.

DIA Oumar, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal.

DIALLO Souleymane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIAW Mamadou Tandiang, Université de Thiès, Sénégal.

DIEYE Mouhamed Moustapha, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIOUF Pierre Baligue, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIOUF René Ndimag, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

FALL Abdou Khadre, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal.

FALL Abdou Rakhmane, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Dakar, Sénégal.

FAYE Cheikh, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal.

GUEYE Secka, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

KABORE Bernard, Université Joseph Ki Zerbo, Burnika Faso.

KOUAME Kouakou, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

LO Abdoul Ahad, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

LY Mouhamed Abdallah, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

MASANDI KISUKU Lez Justin, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, République Démocratique du Congo.

MBENGUE Babacar, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal.

N'DETIBAYE Assah, Université de N'Djaména, Tchad.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

NACOULMA Boukaré, Université Joseph Ki-Zerbo, Burnika Faso.
NDIAYE Maguèye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
NIANE Babacar, l'Université de Thiès, Sénégal.
SAWADOGO Issaka, Université Joseph Ki Zerbo, Burnika Faso.
SEYE Amadou Anna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
SORE Ousséni, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso.
SOW Alassane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
SY Harouna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.
TCHAIÏNE Dionnodji, Université de N'Djaména, Tchad.
THIAM Ousseynou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.